

Les conclusions du GT Impact NIT et Expérimentations ont été exposées lors du Comité Technique Enac du 25 juin 2019. Celles-ci faisaient état de conséquences sur le pilotage managérial pour les encadrants et d'un sentiment d'iniquité chez les instructeurs TSEEAC.

Pour le SNCTA, ce sentiment est entretenu par le fait que leurs conditions d'emploi ne présentent pas les mêmes garanties que celles des ICA. L'administration et les OS présentes (la CGT étant absente) ont été unanimes pour constater le manque d'un cadre d'emploi pour ces agents.

Le SNCTA, œuvrant pour tous les contrôleurs, pense qu'il est urgent de définir un cadre d'emploi pour les instructeurs TSEEAC.

Le SNCTA proposera à l'administration locale dans les jours qui viennent un projet de cadre d'emploi pour les instructeurs TSEEAC.

Ce dernier s'inspirera directement du cadre utilisé aujourd'hui pour les ICA.